HAL
open science

Rivalité et consensus à l'île Maurice : Etablissements scolaires publics du Collège National au Royal College

Dehoutee Vina Ballgobin

To cite this version:

Dehoutee Vina Ballgobin. Rivalité et consensus à l'île Maurice : Etablissements scolaires publics du Collège National au Royal College. Revue historique de l'océan Indien, 2011, France/Grande-Bretagne dans l'océan Indien (XVIIe-XXIe siècles). De la rivalité à l'alliance, 07, pp.232-246. hal-03419187

HAL Id: hal-03419187

https://hal.univ-reunion.fr/hal-03419187v1

Submitted on 8 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rivalité et consensus à l'île Maurice : Etablissements scolaires publics du Collège National au *Royal College*

Dehoutee Vina Ballgobin
Université de Maurice

Introduction

La République de Maurice expérimente au cours de son Histoire deux colonisations majeures par deux pays au cours des XVIIIe et XIXe siècles : la France (1710-1810) et la Grande Bretagne (1810-1968) respectivement, deux pays en concurrence sur le plan politique et militaire. Plusieurs chercheurs[663] ont considéré l'impact de la colonisation sur les pays colonisés : l'idéologie de la nation colonisatrice a un impact déterminant sur les pays colonisés. La République de Maurice, elle aussi, porte les empreintes de ces deux pays dans divers domaines y compris celui de l'éducation. Plusieurs auteurs ont mené des études sur le système éducatif mauricien à l'époque coloniale[664]. Certains auteurs estiment qu'il n'y a pas de transformations majeures dans le système éducatif lors de l'annexion de l'île à la Couronne britannique et le maître-mot à l'époque est l'élitisme. Dans cet article, je considérerai le système éducatif colonial, notamment le passage du modèle français au modèle britannique, en me fondant principalement sur l'évolution d'un établissement public, le Collège National (1790) en *Royal College* (1811), sachant que le système éducatif est influencé par plusieurs critères : transformations politiques, légales, économiques et sociales, type de peuplement, types de gestionnaires, préoccupations principales des

---

663 Altbach, P. G. & Kelly, G. P., 1978, *Education and Colonialism*, New York & London, Longman ; Balandier, G., 1951, « La Situation coloniale : approche théorique », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 2, n° 51 ; Carnoy, M., 1974, *Education as Cultural Imperialism*, New York, David McKay ; Lenin, V. I., 1939, *The Highest Imperialism, A Superior Stage of Capitalism*, New York, New York International Publishers ; Marx, K., 1972, *Contribution to the Critique of Political Economy*, London, Lawrence & Wishart ; Maunier, R., 1949, *The Sociology of Colonies : An Introduction to Study of Face to Face Contact*, 2 vols, London, Routledge & Kegan Paul ; Luxemburg, R., 1951, *The Accumulation of Capital*, London, Routledge & Kegan Paul.

664 Benett, Y., 1967, *A Short history of education in Mauritius* ; Bissoondoyal, U., Bunwaree, S., 1994, *Mauritian Education in a Global Economy*, Mauritius, Editions Océan Indien ; Boucherville, 1897, Duvivier, A. « L'Instruction Publique à L'Ile de France », *Revue Historique et Littéraire de Maurice*, 25 janvier 1891, n° 34, p. 409 ; Easton, G., « La Révolution française et l'Education : Problèmes et perspectives » *in* Bissoondoyal U. & Sibartie, A. L., 1990, *L'Ile Maurice et la Révolution française,* Mauritius, Mahatma Gandhi Institute Press ; Goordyal, B. R., 1969, *The Historical Basis of Mauritian Education*, Mauritius, P. Delaitre ; Juggernauth, S., 1993, *Education and Development in Mauritius. An International Perspective*, England ; Nagapen, Ahmed, 1996, *Histoire de la Colonie, Isle de France, Ile Maurice, 1721-1968.* Diocèse de Port-Louis ; Prithipaul, D. 1976. *A Comparative Analysis of the French and British Colonial Policies of Education in Mauritius, 1735-1889*. Imprimerie Idéale, Mauritius ; Ramdoyal R. 1977. *The Development in Education in Mauritius. 1710-1976*. MIE Réduit ; Quenette Rivalz L. ND. *L'Oeuvre du Révérend Jean Lebrun à L'Ile Maurice*. Regent Press. ; Teelock, V. 1998. *Bitter Sugar. Sugar and Slavery in 19th Century Mauritius*. Mauritius Mahatma Gandhi Institute.

gouverneurs, influence des guerres sur l'économie de la colonie, structure sociale et inégalités criantes[665].

1. Impérialisme français

1.1. 1720-1767. Sous l'administration de la Compagnie Française des Indes Orientales, il n'y a aucun établissement scolaire public dans l'île, malgré un accord avec l'Eglise pour l'ouverture d'une école[666]. Cette période est marquée par l'empreinte du Gouverneur Mahé de Labourdonnais de 1735 à 1743, l'augmentation de la population de 800 à 3000 en cinq ans, l'offre de terrains aux Français établis à l'Ile Bourbon (La Réunion) pour les encourager à s'établir dans l'Isle de France (Ile Maurice). En 1767, la pyramide sociale comprend 3167 Blancs, 15 027 esclaves et 587 Libres de Couleur[667]. La hiérarchisation de la société mauricienne est rigide avec des lois strictes pour le maintien de la discrimination raciale et de couleur[668].

1.2. 1767-1790. L'Ancien Régime est caractérisé par le passage des habitants sous l'autorité du Roi de France dans une province outremer et, par conséquent, les citoyens de l'Isle de France ont les mêmes droits que les sujets français de la monarchie[669]. L'administration politique et administrative est calquée sur celle de l'Ancien Régime. Pour gérer les affaires de l'île, le Roi choisit et nomme deux administrateurs, un

---

665 Je ne traiterai pas de la situation éducative à Rodrigues et aux Seychelles qui démarre effectivement vers la seconde moitié du XIXe siècle.

666 Macquet, A., *Revue Historique et Littéraire*, 8 février 1890, n° 34, p. 374.

667 Recensement 1767. Voir aussi Barnwell, P. J. & Toussaint, A., 1949, *A Short History of Mauritius*, Longmans, Greene & Co, London, p. 50-63.

668 La stratification sociale basée sur le rang, le capital et le statut dans l'architecture administrative chez les Français est comme suit. 1/ Aristocrates ou « Grands Blancs » : (a) Colons français habitant sur les plantations (à leur service sont des commandeurs de Bourbon et des esclaves). (b) Officiers haut gradés de la Compagnie Française des Indes Orientales qui achètent des terres pour y vivre à la retraite. Ils ne fréquentent pas les commerçants de la Compagnie. Leurs enfants sont envoyés en France pour les études afin d'être assimilés de nouveau à la noblesse, ou certains retournent à l'Isle de France pour travailler sur la plantation. 2/ « Petits-Blancs », d'origine française : techniciens, ouvriers spécialisés, et petits employés de la Compagnie. Travaillant pour les « Grands Blancs », ils ne s'intéressent pas à l'éducation. 3/ Français : marins ou soldats de l'infanterie. Ils vivent avec et fréquentent les Gens de Couleur. La stratification sociale est aussi basée sur la discrimination raciale. 1/ Esclaves issus de l'Afrique, de l'Indonésie, de l'Inde, […] vivant dans l'ostracisme et la servilité. 2/ Les Libres de Couleur sont des esclaves libérés par leur maître pour diverses raisons et qui reçoivent parfois une gratification monétaire leur permettant de vivre librement. Ils sont peu nombreux et pas scolarisés non plus. 3/ Les Métis – Ils sont administrativement considérés comme des Libres de Couleur. Ils sont issus de mariages mixtes entre Français et femme esclave ou l'inverse. Les enfants sont baptisés par l'Eglise et portent le nom du père géniteur. Si le père est riche, il accorde les mêmes droits à tous ses enfants, y compris l'éducation. Toutefois, ces enfants n'ont pas accès à des postes où la sélection requiert une origine aristocratique et ils souffrent d'exclusion.

669 Priestley, H. I., 1939, *France Overseas Through the Old Regime*, Century Appleton Company, p. 216-217.

Gouverneur (troupes) et un Intendant (budget, taxes, commerce). Toutefois, un Conseil Supérieur et un Conseil des Communes sont établis localement avec des membres choisis uniquement dans l'élite aristocratique. La collusion politique, économique et culturelle est forte entre eux, favorisant le maintien d'une stratification sociale fondée sur le pouvoir politique et socio-économique. Bien entendu, le développement économique favorise le positionnement de l'Empire colonial sur le plan international. La main d'œuvre demeure servile. La construction de deux établissements scolaires pour former le public sous la responsabilité de l'Eglise est prise, des taxes sont prélevées auprès des riches en 1773 mais le projet n'est jamais concrétisé[670]. Il n'y a aucun projet pour implémenter des écoles primaires ou professionnelles sur le modèle français[671]. Il n'existe aucune trace non plus des « Petites Ecoles » qui dispensent une éducation religieuse et une instruction élémentaire en littéracie à la masse comme en France[672].

D'après Prithipaul[673], l'administration coloniale hésite à reformer la stratification sociale existante. L'absence d'une école publique en tant qu'institution unificatrice et intégratrice relève d'une volonté consciente et calculée. La présence d'un système éducatif différencié et discriminatoire permet de maintenir séparés les identités culturelles et raciales, le statut socio-économique, et la stratification sociale de la colonie.

1.3. 1790-1803. Suite à la Révolution française, l'Assemblée nationale en France décide d'apporter des transformations radicales dans les colonies, notamment en termes d'égalité de statut à tous les citoyens libres sans discrimination de race ou de couleur, tout en maintenant un certain équilibre économique. Le Gouverneur de la colonie n'est pas révoqué mais il doit organiser des élections et élire des membres pour former l'Assemblée coloniale. Les rapports de force sont ainsi : commerçants et planteurs, propriétaires de capitaux en faveur des mesures, colons des plantations y sont opposés et une élite intellectuelle demandant l'abolition de l'esclavage[674]. Lors des élections, 51 membres sont élus et forment l'Assemblée coloniale. Toutefois, les Révolutionnaires sont peu nombreux face à une majorité réactionnaire et conservatrice. Par exemple, le décret du 4 février 1794 qui abolit « l'esclavage des nègres dans les colonies »[675] n'est pas appliqué localement.

En 1790, selon l'Assemblée coloniale, il relève de la responsabilité de l'Etat d'accorder une éducation morale, politique et séculaire à l'ensemble des citoyens et il est utile d'élaborer un plan national pour l'Education[676]. Le

---

670 Toussaint, A., 1936, *Deux Siècles d'Histoire (1735-1935)*, La Typographie Moderne, Port-Louis, p. 76-77.
671 Léon, A., 1967, *Histoire de L'Enseignement en France*, Presses Universitaires de France, Paris, p. 44-48.
672 Priestley, *Ibid.*, p. 215.
673 Prithipaul, *op. cit.*, p. 36.
674 Toussaint, *Ibid.*, p. 123 ; p. 166-169.
675 Quenette, Rivaltz L. ND, *L'Œuvre du Révérend Jean Lebrun à L'Ile Maurice*, p. 3.
676 Toussaint, *Ibid.*, p. 161.

6 janvier 1791[677], le Collège National avec un programme adapté et séculaire, pour l'éducation élémentaire et secondaire, dirigé par Michelet, est ouvert et doit, en principe, faciliter l'accès à l'éducation pour tous, sans aucune distinction. Le collège ferme ses portes en 1794 par manque de financements[678] tout comme l'établissement Moreau par la suite[679]. L'Assemblée coloniale se tourne alors vers Dubreuil, responsable d'un établissement scolaire privé[680]. Malgré le fait que les *Cahiers de 1789* stipulent clairement que L'Etat doit participer activement à diriger l'éducation publique, fournir les facilités éducatives nécessaires à Bourbon et l'Isle de France et établir le peuple comme des citoyens de la France plutôt que des sujets du Roi, il n'y a aucune forme d'éducation morale et politique des enfants au bas de la hiérarchie et la discrimination n'est pas abolie. Michelet propose une école non-séculaire sur le modèle de l'Ancien Régime. D'ailleurs, l'Assemblée fait appel aux fonds privés pour préparer un plan scolaire, organiser un curriculum[681] et gérer le Collège National. Les difficultés de l'Assemblée coloniale résident dans le fait que l'élite politique locale ne souhaite pas que la masse accède à l'éducation et les Révolutionnaires sont économiquement dépendants de ceux qui détiennent le pouvoir économique. Or, l'école élémentaire accueille toutes les classes sociales en un seul lieu et l'introduction de matières académiques et professionnelles vise une forme d'intégration sociale.

Lorsqu'une délégation arrive de la France pour déclarer l'abolition de l'esclavage sans aucune compensation aux colons, l'élite politique locale se mobilise et se montre solidaire avec le Gouverneur. Tous demandent d'une seule voix aux délégués de quitter l'Isle de France[682]. D'ailleurs, les meneurs les plus influents du mouvement révolutionnaire sont déportés : une nouvelle Assemblée coloniale comprend désormais 21 membres qui mènent une politique tout à fait indépendante de la Métropole[683]. Par conséquent, aucune

677 Duvivier, A., « L'Instruction publique à l'Ile de France », *Revue Historique et Littéraire de Maurice*, 14 décembre 1890, 4e année, n° 29, p. 337-343.
Effectif scolaire :

	Pensionnaires plein temps	**En demi - pension**	**Elèves pour la journée**	**TOTAL**
1791	32	10	60	102
1793	43	16	35	94

678 Duvivier, A., « L'Instruction Publique à L'Ile de France », *Revue Historique et Littéraire de Maurice*, 25 janvier 1891, n° 34, p. 409.
679 Duvivier, *Ibid.*, p. 422 ; Goordyal, *op. cit.*
680 Duvivier, *Ibid.*, p. 422-423.
681 Contenus du curriculum identique : 1/ Matières académiques traditionnelles enseignées en France : Histoire ancienne, Histoire moderne, La Nouvelle Constitution et les Droits de L'Homme ; le latin, la rhétorique, la mythologie, les mathématiques, le dessin, l'hydrologie, les sciences. Duvivier. *Ibid.* p. 338.
682 Toussaint, *op. cit.*, p. 137-145.
683*Ibid.*, p. 143.

mesure n'affecte la stabilité de l'Isle de France. L'Assemblée décide de subventionner généreusement un établissement scolaire privé existant et d'y admettre quelques jeunes d'un milieu socio-économique moins favorisé. Le choix porte sur le Collège Dubreuil, déjà en fonction[684], nommé d'abord Collège National et ensuite Collège Colonial. Toutefois, très vite, l'Assemblée coloniale décide de subventionner un autre établissement privé où se trouvent déjà les progénitures de l'élite, le Collège Boyer (qui change d'appellation et devient le Collège Colonial) notamment pour répondre aux pressions des parents hésitant à envoyer leurs enfants en France à cause de l'insécurité régnant dans l'océan Indien et la Métropole, et qui attendent le soutien de l'administration coloniale[685]. Une garantie de neuf ans est donnée pour l'ouverture de l'établissement et maintenir la stabilité du système d'éducation proposé. Des subventions sont accordées pour agrandir les locaux et embaucher d'autres enseignants. Deux nouvelles matières sont introduites : dessin et peinture.

Localement, pour maintenir le pouvoir politique et économique au sein de la colonie, l'élite ressent le besoin d'ouvrir un autre établissement scolaire. Il s'agit de former des cadres qui travailleraient ensuite dans les plantations et le secteur commercial. L'arrêté du 24 floréal an VII (13 mai 1799) ordonne l'acquisition d'un vaste local pour y établir un collège et nomme une commission – la Commission de l'Instruction Publique ou le Directoire – pour l'administration de cet établissement scolaire ainsi que le contrôle, la surveillance de l'instruction publique et la planification d'un système d'éducation nationale[686]. Le plan est soumis en 1799, inspiré partiellement du Plan Lakanal (1794) de la Métropole[687] et l'Ecole Centrale est fondée le 14 mai 1800 à Port Louis. Au lieu d'une éducation séculière, un prêtre est nommé comme responsable de l'établissement, d'autres prêtres pour enseigner ; les services religieux et la messe y ont lieu tout comme l'instruction religieuse[688]. Au lieu de dépendre des enseignants de France, des résidents, des citoyens locaux et de Bourbon, sont sollicités ; le curriculum est proche de celui de l'Ancien Régime (grammaire, mathématiques, sciences, anglais, Histoire, géographie, hydrologie, biologie. Peu étudiées, ces deux dernières sont remplacées par le latin, l'italien et l'anglais). Parmi le personnel enseignant, on trouve un chirurgien militaire (biologie), un dramaturge parisien (rhétorique, dessin, peinture)[689].

Là encore, il n'y a aucune provision pour l'accès à l'éducation pour l'ensemble de la population puisque l'éducation primaire n'est ni obligatoire ni gratuite. De même, le niveau secondaire reste focalisé sur l'élite intellectuelle avec la préparation pour la rentrée à l'université ou une carrière

---

684 Duvivier, *Ibid*., p. 422-423.
685 Duvivier, A., « L'Instruction Publique à L'Ile de France », *Revue Historique et Littéraire de Maurice*, 8 février 1891, n° 36, p. 429.
686 *Ibid*., p. 448, p. 460.
687 Léon, *op. cit*., p. 61-64.
688 Duvivier, 01 mars 1891, n° 39, p. 471. Le responsable du Collège Boyer est reconnu coupable de fraude en 1800.
689 Duvivier, 22 février 1891, n° 38, p. 457.

professionnelle localement. L'Ecole Centrale demeure une institution nationale de l'élite même si quelques bourses sont accordées aux moins riches, soigneusement sélectionnés en fonction de leurs origines familiales et sociales[690].

Etant donné la crainte des colons par rapport aux développements politiques dans la Métropole, une forme de solidarité se tisse entre les colons dans diverses colonies de la région. Par conséquent, l'Ecole Centrale accueille avec un succès certain les jeunes – notamment les enfants des administrateurs des autres colonies françaises en Afrique et en Asie et aussi des colonies hollandaises et portugaises du Mozambique et de l'Indonésie[691] – qui rejoignent cet établissement payant et autonome, développant même une autonomie financière. Afin de maintenir la situation privilégiée de l'Ecole Centrale, il est formellement interdit d'ouvrir d'autres établissements éducatifs. Plusieurs directeurs et enseignants intègrent l'Ecole Centrale ; l'Assemblée coloniale refuse d'aider les établissements secondaires en difficultés financières[692] et plusieurs, comme l'établissement Dubreuil, ferment leurs portes[693]. Quelques écoles primaires ont le droit de fonctionner mais celles-ci doivent suivre le même emploi du temps et les dates d'examens établis par l'Ecole Centrale[694] qui exerce aussi un contrôle strict sur les matières enseignées et détient le monopole sur certains contenus.

Ainsi, pendant que des discussions sur l'abolition de l'esclavage continuent d'alimenter la scène internationale, que la colonie prend ses distances avec la Métropole, le système éducatif est modelé pour satisfaire les besoins socio-économiques de l'élite coloniale. La discrimination raciale et de couleur est maintenue dans un établissement scolaire subventionné par les deniers publics afin de conserver une supériorité de fait. La stratification sociale reste résolument teintée de racisme et l'éducation des filles n'est pas prise en compte.

1.4. 1803-1810. L'arrivée de Napoléon 1er au pouvoir annonce la fin de l'autonomie des Assemblées coloniales de la Révolution française. Un Capitaine-Général est nommé pour se rendre dans chaque colonie et il est aidé dans sa tâche par un Intendant et un Commissaire de Justice pour y

690 *Ibid.*, p. 456.
691 Goordyal, P. ; Prithipaul, *op. cit.*, p. 58-60 :
Effectif scolaire

	Pensionnaires plein temps	Demi-pension	Journaliers	TOTAL
1790 Collège National	7	3	40	50
1790 Boyer	20	7	8	35
1803 Ecole Centrale	75	30	84	189

692 Duvivier, 22 février 1891, n° 38, p. 458.
693 Duvivier, 01 mars 1891, p. 458.
694 *Ibid.*, p. 469.

représenter l'autorité centrale, mais ils doivent en référer à Paris pour toute décision finale[695]. D'emblée, Napoléon s'intéresse à l'Isle de France car c'est une base navale stratégique et décide d'y envoyer un Triumvirat en 1803[696]. Toutefois, lorsque le navire transportant les représentants officiels nommés pour gouverner l'Inde est intercepté par des navires britanniques en 1802, ces derniers débarquent à l'Isle de France. Dans ce sillage, le Général Decaen rencontre l'Assemblée coloniale et l'oblige à se soumettre. Très satisfait de son action, Napoléon le nomme Capitaine-Général de la colonie.

Pour Napoléon, chaque colonie représente une entité politique et territoriale distincte de la Métropole. Les colons ne jouissent plus des mêmes droits et privilèges que les citoyens en France. L'esclavage et le Code Noir sont rétablis, des restrictions sont imposées sur les Gens de Couleur qui n'ont plus le droit d'épouser des Blancs ou de se rendre en Métropole[697], renforçant ainsi légalement la discrimination raciale et de couleur à l'Isle de France pour le réconfort des colons, mais des taxes et des restrictions commerciales leur sont imposées. Afin de gagner la confiance de l'élite économique et intellectuelle, le Général Decaen les invite à des réceptions et des banquets. Quant aux Gens de Couleur et aux pauvres, ils travaillent sur les chantiers gérés par la Commune et certains deviennent soldats.

En même temps, la colonie subit une gouvernance militaire sous laquelle se dessine une réorganisation politique, sociale et éducative en lien avec la reforme éducative de l'Empereur[698]. La Commission de l'Instruction publique est dissoute et l'Ecole Centrale est réorganisée et nommée Lycée de l'Isle de France et Réunion[699]. Le 02 février 1803, un Préfet colonial est nommé pour gérer l'éducation et un Bureau d'Administration Générale comprenant cinq membres (deux travaillaient déjà à l'ancienne Commission de l'Instruction publique) s'occupe du planning en éducation pour la colonie, et « est chargé de faire tous les règlements nécessaires sur tous les objets d'enseignement, sur la discipline, la santé, la nourriture des élèves du lycée, les examens, les distributions de prix et autres »[700]. Le 28 octobre 1803, le Préfet est remplacé par un Comité de l'Instruction publique[701].

La structure bureaucratique et hiérarchique du Lycée est calquée sur le modèle métropolitain : à la tête, un Proviseur, responsable de l'établissement ; un Vice-Proviseur ou un Censeur, responsable de la sélection et de l'organisation du curriculum ; un Directeur, pour le contrôle des finances. L'administration vend deux terres de l'Etat pour financer l'établissement et 24 jeunes sont boursiers – soit le double de l'Ecole Centrale. Une piscine et des terrains de sport sont construits et, dans le

---

695 Prithipaul, *op. cit.*, p. 66.
696 Toussaint, *op. cit.*, p. 186-187.
697 *Ibid.*, p. 66.
698 Prithipaul, *Ibid.*, p. 69.
699 Duvivier, *op. cit.*, 15 mars 1891, n° 41, p. 493. Autres appellations : Lycée Colonial, Lycée des Iles de France et de Bonaparte, *in* Rivaltz Quenette, p. 1 ; Lycée des Iles de France et Bourbon *in* Juggernauth, p. 118.
700 Duvivier, *Ibid.*, p. 493.
701 *Ibid.*, p. 484.

curriculum, on ajoute localement équitation, exercices militaires, manœuvres, escrime, météorologie et discipline[702]. Les jeunes doivent avoir une coupe de cheveux réglementaire et porter un uniforme (pantalon et veste bleu foncée)[703].

La réputation du Lycée est excellente, et en 1806, le Code Decaen (Ordonnance n° 129) stipule que le nombre de pensionnaires s'élève à 24 tandis que le Code Decaen, (Ordonnance n° 132) précise l'âge des jeunes (de 8 à 15 ans)[704]. Decaen propose l'agrandissement du bâtiment scolaire afin de satisfaire la clientèle des colonies avoisinantes, en augmentation constante. Vers 1808, il y a environ 300 élèves. Plusieurs établissements secondaires de cette période doivent fermer leurs portes, le Collège Boyer étant le dernier à fermer après six ans de fonctionnement[705]. Le Lycée devient l'unique institution offrant une instruction au niveau secondaire et l'appellation « Lycée » lui est réservée.

Tout en favorisant l'émergence d'une main d'œuvre – futurs soldats et marins – pour satisfaire ses ambitions militaires, Napoléon maintient la ségrégation raciale dans les établissements scolaires afin de répondre aux aspirations de la plantocratie locale. Seuls les enfants des Blancs sont autorisés à intégrer le Lycée et ils doivent obligatoirement se rendre en France pour continuer leurs études avant de regagner la colonie et occuper des postes en haut de la hiérarchie administrative coloniale[706]. Ainsi, le système scolaire demeure ségrégationniste avec l'infériorisation officielle des Gens de Couleur et l'interdiction d'ouvrir des établissements scolaires sans autorisation préalable des autorités[707].

La minorité socio-économique dirigeante de la société de plantation, proche de l'élite politique, excelle dans l'art de la manipulation, de l'accommodation et du compromis avec l'objectif principal de sauvegarder coûte que coûte ses avantages propres[708]. Bien sûr, il n'y a aucune volonté de penser au bien commun dans une société fondamentalement esclavagiste. La propriété privée, le droit foncier, le contrôle des ressources nationales résident entre les mains des colons qui préconisent un système économique et de production centré sur la concentration des richesses et du capital, le monopole et l'exploitation économique d'une main d'œuvre servile. Pour

---

702 Duvivier, 15 mars 1891, n° 41, p. 494-495. Bien entendu, des enseignants sont embauchés pour enseigner les nouvelles matières. Le Capitaine des Troupes enseigne les exercices militaires et le sport. Les jeunes font des démonstrations de leurs compétences lors des célébrations nationales. Cet enseignement n'a pas cours dans les lycées métropolitains.
703 Duvivier, *Ibid.*, p. 493-495.
704 Benett, Yves, *op. cit.*
705 Duvivier, *Ibid.*, p. 493.
706 Prithipaul, *op. cit.*, p. 74.
707 *Ibid.*, p. 76.
708 *Anonymous Correspondent*, « *Elitism Rampant* », *Economic and Political Weekly*, vol. 6, n° 30/32, Special Number (Jul., 1971), p.1491-1492 ; p. 1491.

réussir ce dessein, l'élite doit garder la masse dans l'ignorance. Il s'agit de ne pas réveiller la conscience politique de la masse qui mettrait un terme à ce mode privilégié de vie. L'économie coloniale n'a pas besoin de têtes pensantes ni d'éducation morale ou culturelle[709].

2. Impérialisme britannique

2.1. 1810-1823. 1810 : Année charnière dans l'histoire de l'Isle de France, désormais rebaptisée « Mauritius » par les Britanniques. Ces derniers ne souhaitent pas s'y établir mais ils s'intéressent à l'exploitation économique des ressources de l'île. Les habitants sont encouragés à y rester. En 1811, le Gouverneur Farquhar, connu pour ses compétences et un style propre[710], détient le pouvoir exécutif et législatif, aidé par un Officier des Douanes et un Commandant des Troupes. Un Chef Juge, issu de l'élite coloniale, est nommé et l'esclavage est maintenu. Lorsque l'île subit des catastrophes (cyclones et incendies) en 1816 et 1817, le Gouverneur forme le Conseil de la Commune avec des notables français et des planteurs et commerçants anglais. Il développe une attitude protectionniste envers ceux-ci et apprécie la culture de l'élite[711]. Toutefois, le General Hall remplace le Gouverneur suite aux différends avec les Conseillers[712]. L'administration britannique est aussi marquée par un soutien politique et financier à l'Eglise catholique. Des membres du gouvernement colonial britannique sont invités pour développer des relations cordiales avec l'élite dirigeante. Rencontres sociales, chasse et sports hippiques favorisent les rencontres mondaines[713]. Ensuite, il établit des liens diplomatiques avec le Roi Radama à Madagascar pour favoriser le commerce des esclaves et l'importation de nourriture dans une île contemplant l'industrie sucrière[714].

Suite à la colonisation britannique, le Lycée de l'Isle de France et de Bourbon est fermé et employé comme hôpital militaire. Le Code Farquhar n° 43, proclamé le 23 avril 1811, stipule qu'un comité sera responsable de

---

709 Dans la colonie française, il existe une élite culturelle, intellectuelle et scientifique dans les hautes sphères de la société. Cette élite importe tout son savoir de la France. La coterie des Savants est l'apanage des riches. Le clergé forme la classe dirigeante et les enfants de la haute-bourgeoisie dans des établissements privés et les jeunes intègrent les meilleurs établissements de la France pour compléter leur formation académique. Sous l'impulsion des Francs-maçons, cette élite est active. L'intendant Poivre fait des émules comme Céré, Cossigny et Hubert pour la recherche. Géographes et météorologues s'activent et un premier ballon aérostatique est envoyé dans l'atmosphère en 1784. Dans l'île, en 1805, le mouvement élitiste perpétue la culture métropolitaine avec les activités de « La Table Ovale » – société littéraire animée par Tomi Pitot et Jean Josselin Maingard – et la « Société d'Emulation Intellectuelle ».

710 Teelock, *op. cit.*, p. 26.

711 Le Gouvernement central pense que l'autorité britannique pourra être maintenue à condition de gagner les faveurs de l'élite locale en étant proche de leurs préoccupations personnelles, de la protection de leurs droits de propriété et de leur personne contre les esclaves rebelles, Teelock, *op. cit.*, p. 28.

712 Toussaint, *op. cit.*, p. 248-257. Il semblerait que des Bonapartistes s'infiltraient dans l'île pour y semer la zizanie, Teelock, *op. cit.*, p. 28.

713 *Ibid.*, p. 270-273.

714 Barker, A. J., *Slavery and Antislavery in Mauritius, 1810-33*, USA, Macmillan Press, 4.

l'administration de cet établissement scolaire et, plus généralement, de l'éducation dans la colonie. Par conséquent, l'établissement scolaire est ouvert de nouveau et change d'appellation, passant du *Colonial College* au *Royal College* le 14 octobre 1817, et placé sous le patronage du Prince Régent d'Angleterre[715]. Le curriculum est modifié : retrait des exercices militaires au profit des sports et jeux britanniques et d'une éducation morale et religieuse[716] ; hydrologie et art naval, caractéristiques des écoles coloniales françaises, maintenus pendant quelques années ; anglais, latin, grec, rhétorique, mathématiques, géographie, littérature, musique, peinture et danse[717]. Par ailleurs, une chaire en botanique et une autre en chimie sont réservées au Collège[718]. Il évoque l'introduction de l'arabe et du persan[719].

La culture de récompense des meilleurs élèves prend une autre dimension quand il se met à choisir les meilleurs pour assumer des postes importants. Le meilleur en anglais rejoint le personnel du *Royal College* et d'autres deviennent petits fonctionnaires, trois d'entre eux sont choisis pour l'entraînement militaire[720]. Bien entendu, le choix est subordonné à des critères élitistes tels que le statut social et l'hérédité. Des prix sont attribués le 14 octobre de chaque année aux meilleurs étudiants lors d'une cérémonie somptueuse. En 1817, l'invité d'honneur est accueilli par une musique militaire, suivi des discours protocolaires par Farquhar, le proviseur, les enseignants et ceux qui obtiennent un prix. « La distribution de prix revêt un éclat particulier ; il y a une exposition de dessins et de peintures suspendus au mur. Des couronnes et des prix sont décernés par le gouverneur et les principales autorités au milieu des bravos et des vivats prolongés qui partaient des rangs de tous les écoliers réunis. […] La veille, ou même l'avant-veille, quelques élèves désignés, ou agréés par le proviseur, allaient dans les campagnes voisines, ou au Pouce, au Château-d'Eau, cueillir des branches de laurier, des fleurs ou des feuillages choisis pour composer les couronnes destinées à orner le front des lauréats »[721].

Avec le Code Farquhar n° 159, proclamé le 27 janvier 1815, il y a une réduction des pensionnaires de l'établissement, de 24 à 20, et un tiers d'entre eux doit obligatoirement être anglais. La fréquentation scolaire est élevée, de 200 à 300 jeunes, et environ 40 pensionnaires. Il y a une tentative de transformer le *Royal College* et de poser les bases d'un établissement sur le modèle britannique du « Grammar school ». Une vingtaine d'entre eux ont droit à l'éducation gratuite et sont appelés « government pupils »[722]. Ce code

---

715 Board of Education Report, Mauritius, vol. 13, 1901, p. 201-202.
716 Macquet Père, A. *Revue Historique et Littéraire*, 01 avril 1890, n° 41, p. 465-466.
717 Macquet, *Revue Historique et Littéraire*, 08 février 1890, n° 34, p. 377.
718 Toussaint, *op. cit.*, p. 272.
719 *Revue Historique et Littéraire*, 16 avril 1890, n° 43, p. 487.
720 *Revue Historique et Littéraire*, 08 avril 1890, n° 42, p. 476-480.
721 Bénezet, A., *Revue Historique et Littéraire*, 8 février 1890, n° 34, p. 377.
722 Goordyal, *op. cit.*, p. 37.

marque aussi le début du système de compétition et de bourses d'études académiques en Grande Bretagne pour continuer les études totalement aux frais du gouvernement, nommée Bourse d'Angleterre pour les meilleurs collégiens sur le plan académique[723]. L'offre est limitée à 2 des meilleurs étudiants (Adolphe Bigot et Gustave Koenig)[724]. Le premier lauréat quitte le pays en 1818[725]. Le système de bourses permet aux étudiants de poursuivre leurs études dans une université britannique ou à la Sorbonne en France. Cette pratique permet de former les élites locales, de les insérer professionnellement et les rapprocher de l'administration coloniale britannique. Graduellement, les parents considèrent le *Royal College* comme un palier pour grimper les échelons et acceptent les décisions de Farquhar. Toutefois, lorsqu'il y crée une chaire de Malagasy, c'est un échec à cause des préjugés contre les esclaves malgaches[726]. Mais il sponsorise une école primaire à Port Louis pour l'éducation de la masse, gérée par un enseignant africain formé en Ecosse et sous la direction d'un aumônier anglican[727]. Les Gens de Couleur et les esclaves apprennent ainsi l'anglais et les us et coutumes britanniques. Ils ont l'occasion de grimper les échelons en intégrant des postes tels que coursier, concierge ou pion[728]. Pour Farquhar, le *Royal College* est une institution d'élite par excellence sur lequel repose l'avenir du pays : « Aucune autre colonie de quelque nation que ce soit, aucune autre portion de notre hémisphère ne possède une institution pareille ; en atteignant ce point dans les progrès de la civilisation, nous avons laissé derrière nous toutes les possessions extérieures de la République européenne, nous rivalisons même avec ceux qui ont pris naissance dans les métropoles par la possession et la perfection de ce moyen précieux d'instruction générale. […] Cette institution […] est la base principale sur laquelle reposent l'amélioration et la prospérité de la colonie, elle est une des causes de cette prospérité, et la preuve la plus certaine de ses progrès se tirera du succès et de la vigueur de cette institution »[729].

1823-1840. Sous le Gouverneur Cole et Colville, il y a anglicisation de la constitution, instauration d'un *Council of Government* avec le Gouverneur et trois officiers britanniques en 1825[730], amélioration du sort des esclaves (Ordonnance de 1824), abolition de l'esclavage en 1831, suppression de la discrimination de couleur dans les institutions avec l'Ordonnance de 1829,

---

723*Ibid.*, p. 38.
724 Benett, Yves, *op. cit.* ; *Revue Historique et Littéraire*, 16 avril 1890, n° 43, p. 504.
725 Liste de lauréats du Royal College : 1818 : Bigot, Adolphe ; 1821 : Fadhuile, Felix ; 1822 : Dupont, Evenor ; 1823 : Geoffroy, Hermann ; 1827 : de Chazal, Furcy ; 1828 : Husson, Hyacinth; 1829 : de St Felix, Charles; 1830 : Gonin Hyacinthe; 1831 : Lombard, Aimé; 1839 : Soubrie, Joseph; 1840 : Koenig, Alfred.
726 Prithipaul, *op. cit.*, p. 89.
727 *Board of Education Report*, Mauritius, vol. 13, 1901, p. 207-208.
728 Prithipaul, *op. cit.*, p. 90. Le rôle des missionnaires britanniques et du Révérend Lebrun dans l'éducation de la masse ne seront pas discutés ici.
729 *Revue Historique et Littéraire*, 16 avril 1890, n° 43, p. 487 (Reproduction du discours paru dans la *Gazette de Maurice*, 1 novembre 1817).
730 Toussaint, *op. cit.*, p. 279-280.

aménagement de la Capitale afin de briser la ségrégation géographique[731] : autant de mesures qui créent des conflits avec l'élite locale en les éloignant de l'administration de la colonie. L'élite intellectuelle crée le Comité colonial et délègue Adrien d'Epinay à Londres pour plaider contre les charges logées par l'Anti-Slavery Society. John Jérémie est renvoyé et un corps de volontaires se prépare pour contrer toute action de rébellion des esclaves. Sous le Gouverneur Nicolay, John Jérémie débarque avec 500 soldats armés, les actions militaires sont condamnées et Adrien d'Epinay doit donner sa démission. Sous le Gouverneur Gomm, l'anglais est nécessaire pour trouver un emploi, les professions libérales sont ouvertes aux citoyens britanniques (naissance ou naturalisation). Les lois sont désormais en anglais en cour de justice. Les planteurs appartenant aux familles aristocratiques regagnent la France et continuent de défendre les intérêts de l'élite de la colonie qui ne subit plus aucune contrainte et bénéficie d'une compensation d'environ deux millions de livres et font des profits substantiels de la vente du sucre lors du boom sucrier. L'administration coloniale sous le Gouverneur Nicolay décide de résoudre les problèmes de main d'œuvre en faisant venir des travailleurs engagés de l'Inde[732]. Les Gens de Couleur intègrent le monde politique, notamment avec le Maire Louis Léchelle à la Municipalité de Port Louis.

Toutefois, les Britanniques sont conscients des limitations de l'île sur le plan de la création d'emplois. L'accès à l'éducation du plus grand nombre affecterait directement la stabilité de l'île, notamment en contestant la structure politico-économique existante. L'abolition légale du « *colour bar* » en 1829 permet aux premiers étudiants créoles d'accéder au *Royal College*[733] malgré les protestations des Blancs. Des bourses supplémentaires sont accordées aux moins favorisés[734]. Certains considèrent qu'il y a un manque de discipline et l'effectif scolaire diminue de 240 à 180[735]. L'Etat augmente les subsides pour que le *Royal College*, seul établissement secondaire de l'ile, puisse maintenir ses activités. Fin 1840, le personnel à la retraite ou ayant démissionné est remplacé par des Britanniques. L'Arrêté de 1839 autorise une seule bourse pour l'éducation supérieure. Les bourses

---

731 *Ibid.*, p. 277-279. Les parties de la ville sont identifiées par les groupes ethniques : ville blanche, Camp Yoloff, Camp Malabar.

732 Deerpalsing, S. & Carter, M., *Select Documents on Indian Immigration Mauritius, 1834-1926*, Mahatma Gandhi Institute, vol. 1, 1994, p. 2.

733 En 1824, un cyclone détruit les bâtiments du *Royal College*. Les cours ont lieu dans un bâtiment temporaire jusqu'à l'ouverture d'un nouveau bâtiment le 17 novembre 1828. Ce dernier est détruit en 1892 et une autre construction démarre le 7 décembre 1892. En 1889, la peste est déclarée à Port-Louis et le bâtiment est réquisitionné pour les patients. Les élèves se déplacent vers l'antenne du *Royal College* à Curepipe, ouvert en 1877. Dès 1887, un nouveau bâtiment voit le jour à Mare aux Joncs, ce qui est considéré comme le site permanent de l'établissement en 1912.

734 Il semblerait qu'il n'y ait eu aucune bourse d'études de 1823 à 1839. Goordyal, p. 39.

735 Simultanément, l'Arrêté/Ordinance de 1835 supprime les restrictions associées à l'ouverture des établissements scolaires, facilitant l'implémentation des « Academy » pour la plantocratie, où prédominent la langue et la culture françaises et la religion catholique.

forment une élite intellectuelle telle que des médecins, des hommes de loi, des enseignants de langues et des sciences. Un « Comité de l'Education »[736] est créé qui gère totalement le système éducatif.

Conclusion

Lorsque l'administration britannique est en place, il faut attendre au moins 30 ans avant d'établir un rapport de forces en faveur de l'idéologie britannique en éducation[737]. Toutefois, le système éducatif est fondé sur un rapprochement avec les magnats socio-économiques de la colonie et la nécessité de maintenir l'éducation uniquement pour cette élite. L'accès au *Royal College* est contrôlé car il y a peu d'accent sur l'éducation élémentaire et primaire[738], réservée aux classes sociales privilégiées et donc, excluant Gens de Couleur, esclaves et autres travailleurs engagés subissant des contraintes financières. Les Gens de Couleur font plusieurs efforts afin que des établissements soient ouverts pour leurs enfants mais cette tâche revient aux missionnaires.

L'élitisme bénéfique[739] est omniprésent durant la colonisation. Les individus n'ont pas le droit à une chance égale d'accès à l'éducation. Il existe une séparation nette entre les établissements privés et les établissements publics en termes de ressources financières, physiques et pédagogiques. Ensuite, les personnes les plus riches procèdent pour parfaire leur éducation dans une université française ou britannique et l'élite blanche et les Gens de Couleur n'ont pas un droit égal à une éducation de même qualité[740]. Tout est fait pour protéger les intérêts communs de l'élite locale et les administrateurs de la colonie.

L'élitisme présuppose l'existence d'une attitude très exclusive et focalisée sur soi. Le *Royal College* demeure un établissement d'élite pour satisfaire les besoins des Blancs, bénéficiant des meilleurs enseignants-experts tels que Messieurs Lorquet, Bernard, Droz, Dubois, Dabadie et Faure qui jouissent d'une excellente réputation[741] et d'un cadre de travail excellent. Suite au rapport de la *Commission of Eastern Enquiry*, le gouvernement colonial prend un ton plus consensuel et développe un ordre social nouveau fondé sur le consensus et les intérêts communs. De plus, le Secrétaire d'Etat

---

736 Membres : le Secrétaire colonial, le chef de l'Eglise catholique, le chef de l'Eglise protestante, le Procureur Général, trois membres choisis par le Gouverneur, six membres élus par le Conseil des notables.

737 Les analystes mauriciens expliquent la hiérarchisation de la société mauricienne contemporaine et l'influence politique et socio-économique de cette élite. Seegobin Ram and Collen Lindsay, (Jan. - Apr., 1977), Mauritius ; « Class Forces and Political Power », *Review of African Political Economy*, Capitalism in Africa, n° 8, p. 109-118.

738 Lange, M-F., 1998, *L'Ecole au Togo, Processus de scolarisation et institution de L'Ecole en Afrique*, Paris, Karthala.

739 Hobbs, Jack A, « Is Beneficial Elitism Beneficial? », *Studies in Art Education*, vol. 29, n° 3 (Spring, 1988), p. 275-281.

740 Lorsque Charles Telfair procure l'instruction morale et religieuse aux esclaves (en plus des apprentis et domestiques), il est critiqué par les Blancs.

741 Certains enseignants avaient quitté la France à cause de la Révolution. Goordyal, p. 38.

décide d'abolir les lois discriminatoires contre les Gens de Couleur afin d'en faire des alliés contre la bourgeoisie nationale de la colonie car ils n'ont pas accès aux mêmes avantages que les Blancs à cause de la couleur de leur peau[742]. La colonisation britannique favorise la carte élitiste[743], ou la formation d'une élite de la classe moyenne en milieu urbain, qui favoriserait la conformité sociale à travers un processus de modernisation sociale. Le *Royal College* permet de développer une classe émergente docile et servile qui sert d'instrument de contrôle et de progrès social.

Même si le *Royal College* privilégie les jeunes des classes sociales les plus favorisées, la haute-bourgeoisie et la bourgeoisie, il se développe une compétition intense pour bénéficier des bourses d'études. Dans ce sens, une forme d'élitisme se développe dans la colonie britannique avec l'accent sur « la conception du meilleur ». Le système pédagogique est dirigé par l'esprit de compétition et l'apprentissage par cœur. Les leçons particulières représentent une activité régulière pour les jeunes afin de mieux se préparer aux examens[744]. Toutefois, dans ce système, certains pans de la population accède à une forme de « littérature pragmatique » ou littérature fonctionnelle qui leur permet d'avoir des connaissances de base en lecture et écriture (faire des comptes, garder des dossiers, écrire des lettres…). Le curriculum prépare les jeunes à intégrer le monde professionnel. Mais l'intégration de « corvées » ou de travaux manuels engendre un taux d'absentéisme scolaire élevé. L'arrivée des travailleurs engagés indiens[745] apporte un changement démographique aussi bien qu'une transformation des rapports de force au niveau politique, économique et social.

Le développement politique, économique et social d'une île colonisée a des conséquences directes sur le système scolaire tantôt public tantôt subventionné. S'il existe une rivalité politique entre la France et la

742 C.O. 167/14 : *Secretary of State to Governor*, 29.12.1830.

743 Siddle, D. J., 1988, « The Geography of Ignorance in Early-Modern France : A Response to Heffernan », *Transactions of the Institute of British Geographers*, New Series, vol. 13, n° 2, p. 232-234.

744 Les revenus annuels d'un enseignant du *Royal College*, par cette activité, varient entre £100 et £200. Goordyal, *op. cit.*, p. 41.

745 En 1806, la population est composée de 6768 Blancs, 17 514 Gens de Couleur, 60 646 esclaves dont 6162 Indiens. Beejadhur, A., *Les Indiens à l'Ile Maurice*, Delhi, 2004, p. 10. Arrivée des travailleurs engagés par année (*Ibid.*, p. ,121) :

Année	Hommes	Femmes
1834	75	
1835	1182	72
1836	3639	184
1837	6939	353
1838	11 567	241
1839	933	102
1840	107	9

Grande Bretagne en 1810, il règne un consensus sur le mode de fonctionnement de l'économie dans la colonie. De plus, la France ou la Grande Bretagne, en Europe, n'ont pas forcement une emprise sur les décisions de leur administration coloniale respective. Il est évident que cette dernière est partie prenante pour le maintien d'une stratification sociale rigide, fondée sur l'exclusion des Gens de Couleur, des esclaves et des travailleurs engagés du système scolaire. Enfin, à partir de 1810, la rivalité entre l'administration coloniale britannique (sous le Gouverneur Farquhar) et les planteurs des « West Indies » prend une certaine ampleur à cause du développement de l'industrie sucrière (*cash crop*) mais paradoxalement, il existe un consensus calculé avec l'élite locale qui dure pendant plusieurs années. Comme le signale Sir George Bowen en juin 1879, à Maurice, l'on rencontre une « aristocratie française », une « aristocratie de planteurs » affichant résolument les « manières de la Cour de l'Ancien Régime ».

Dehoutee Vina Ballgobin est chargée de cours en didactique
v.ballgobin@uom.ac.mu